

Réf: Dossier N° : 53745

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DOX »

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME 220 LGMTS TOUR OURAGAN
APPT 85 FACE CASH IVOIRE, 11 BP 3015 ABIDJAN 11**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 03 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DOX » .

Objet: Studio de création, conseil en image, web, conseil en média, studio photos et vidéos, marketing digital, évènementiel, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME 220 LGMTS TOUR OURAGAN APPT 85 FACE CASH IVOIRE, 11 BP 3015 ABIDJAN 11

GERANT: Monsieur OUEDRAOGO ABDELAZIZ PATRICE HERVE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23628 du 03/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20943 du 03/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

